

L'allocation dynamique d'actifs gagne du terrain alors que les fonds de pension font face à une période de désordre contrôlé

- La volatilité accrue des marchés et l'incertitude géopolitique ont mis l'allocation dynamique des actifs au premier plan, les fonds de pension cherchant à atténuer les risques
- Cette approche s'appuie sur des fonds multi-actifs combinant solutions actives et passives
- Le rôle des gestionnaires d'actifs externes en tant que conseillers clés et partenaires stratégiques à long terme est renforcé dans ce contexte en pleine évolution, ce qui leur permet d'accompagner efficacement leurs clients dans la gestion des enjeux de retraite.

Paris, 14 décembre 2025

Depuis 2022, des événements géopolitiques inédits et une volatilité accrue ont provoqué des évaluations d'actifs largement décalées, plaçant la stratégie d'allocation dynamique d'actifs (DAA) au centre du jeu. La DAA, qui consiste à ajuster régulièrement la composition des portefeuilles, gagne du terrain par rapport aux allocations stratégiques (SAA) fondées sur des pondérations fixes sur des horizons temporels plus longs.

Un nouveau rapport de CREATE-Research et d'Amundi, fondé sur les réponses de 158 fonds de pension représentant 2 900 milliards d'euros d'actifs, identifie les moteurs de cette adoption accrue, les approches opérationnelles susceptibles d'être mises en œuvre et les nouveaux critères de sélection lors du choix de gestionnaires d'actifs externes.

Monica Defend, directrice de l'Amundi Investment Institute, a déclaré : « *Cette année, l'enquête révèle que les fonds de pension sont entrés dans une nouvelle ère de désordre contrôlé. Les portefeuilles sont à la fois exposés à des opportunités mais aussi à des menaces, à un moment où les innovations qui améliorent la productivité créent également des gagnants et des perdants.* »

Les changements de régimes favoriseront l'adoption du DAA

Le DAA est considéré par les personnes interrogées comme une réponse pragmatique à l'évolution des régimes macro financiers et aux nouvelles conditions du marché. Parmi les principaux moteurs de cette adoption figurent les perturbations liées aux récentes politiques américaines (83%), les craintes d'une reprise inflationniste liée aux tensions commerciales (62%) et les inquiétudes sur l'impact d'une dette publique croissante sur les taux d'intérêt et la croissance (56%).

À l'avenir, 84% des répondants estiment que l'évolution des perspectives de marché renforcera le rôle de la DAA, et 75% disent envisager sa mise en œuvre dans les trois prochaines années.

Cette évolution ne signifie pas l'éviction de l'allocation stratégique d'actifs (SAA) : les deux approches restent largement complémentaires. Comme le souligne un participant à l'enquête, « *le rôle de la DAA est d'assurer la stabilité du portefeuille en période de forte volatilité, et non de remplacer la SAA* ».

Une recherche de minimisation des risques plutôt que de maximisation des rendements

73% des personnes interrogées utilisent désormais la DAA à des degrés divers pour atteindre leurs objectifs d'investissement. Plus de la moitié (63%) ont déclaré qu'elle avait répondu à leurs attentes, tandis que 37% ont déclaré le contraire.

Les attentes sont davantage axées sur la protection contre les baisses que sur les performances à la hausse, 58% des personnes interrogées citant la minimisation des risques comme objectif principal.

Pour ce qui est de la performance, les principaux objectifs sont l'amélioration des rendements ajustés au risque (39%), la maximisation des performances à la hausse (34%) et la capacité à tirer parti d'erreurs temporaires d'évaluation des marchés (30%). Enfin, les ajustements d'allocation sont jugés essentiels pour aider à atténuer les risques d'inflation.

Les actifs des marchés développés l'emportent sur ceux des marchés émergents

Les personnes interrogées prévoient de mettre en œuvre la DAA à travers différents styles : l'investissement fondé sur les facteurs de risque (58%) et les fonds passifs (53%) sont les approches les plus plébiscitées, motivées principalement par la réduction des coûts et la recherche d'expositions opportunistes

En ce qui concerne les classes d'actifs spécifiques, les actions des marchés développés (DM) gérées activement sont considérées comme les plus adaptées à la DAA par 52% des répondants, suivies par les actions passives des marchés développés (42%), les obligations actives des marchés émergents (39%) et les actions actives des marchés émergents (37%).

S'agissant des classes d'actifs, les actions des marchés développés gérées activement arrivent en tête comme candidates à la DAA (52%), suivies des expositions actions développées passives (42%), des obligations des marchés émergents (39%) et des actions actives des marchés émergents (37%) gérées activement.

Au sein des marchés développés, les actifs européens et japonais pourraient être privilégiés en raison de leur sous-valorisation relative, de leur liquidité et de leur moindre volatilité. À l'inverse, les actifs des marchés émergents sont moins attractifs selon certains répondants après leur récente reprise.

L'intérêt pour des classes alternatives est modéré : seuls 24% favorisent les marchés secondaires privés, ce qui reflète la difficulté d'appliquer la DAA à des investissements par nature peu liquides.

Amin Rajan, Directeur de CREATE-Research, a déclaré : « *L'allocation stratégique d'actifs est de plus en plus exposée aux fluctuations qui secouent les fonds de pension. Il n'est pas surprenant que les classes d'actifs qui présentent un risque plus élevé ou qui nécessitent des périodes de détention plus longues soient considérées comme moins favorables.* »

Des critères de sélection des gestionnaires d'actifs externes plus stricts

À mesure que les investisseurs intègrent l'allocation dynamique d'actifs (DAA), ils deviennent plus exigeants vis-à-vis de leurs gestionnaires externes. La DAA introduit un risque actif supplémentaire au sein des portefeuilles, alors que de nombreux gérants peinent encore à surperformer leurs indices de référence. Les gestionnaires ne sont plus de simples fournisseurs : ils doivent endosser un rôle de partenaires stratégiques pour les fonds de pension.

Cela nécessite des critères de sélection plus stricts, répartis en trois groupes :

1. L'orientation client : une bonne compréhension du profil de responsabilité et de la tolérance au risque des clients retraités arrive en tête pour 58% des personnes interrogées.
2. La conduite des affaires et la manière dont les gestionnaires d'actifs opèrent dans l'intérêt du client. Ici, il est essentiel de disposer d'un vivier de talents expérimentés dans la gestion d'investissement dynamique (55%).
3. L'expertise en matière d'investissement : l'accès à des modèles et à des technologies offrant un avantage en termes d'information est essentiel (54%), suivi par une collaboration étroite entre les équipes de toutes les classes d'actifs afin de créer des stratégies dynamiques (52%).

Comme le souligne **Vincent Mortier, directeur des investissements du groupe Amundi** : « *Les gestionnaires d'actifs doivent assumer le rôle essentiel qu'ils jouent. Ils ne peuvent pas se reposer et se considérer comme de simples fournisseurs distants ou s'appuyer sur leurs succès passés. Chez Amundi, nous avons fait nos preuves dans la mise en œuvre de stratégies DAA et SAA pour le compte de nos clients fonds de pension.* »

Contact presse :

Aude Humann, Amundi

Tel: 06 71 32 12 57

aude.humann@amundi.com

A propos d'Amundi

Premier gérant d'actifs européen parmi les 10 premiers acteurs mondiaux¹, Amundi propose à ses 100 millions de clients - particuliers, institutionnels et entreprises - une gamme complète de solutions d'épargne et d'investissement en gestion active et passive, en actifs traditionnels ou réels. Cette offre est enrichie de services et d'outils technologiques qui permettent de couvrir toute la chaîne de valeur de l'épargne. Filiale du groupe Crédit Agricole, Amundi est cotée en Bourse et gère aujourd'hui plus de 2 300 milliards d'euros d'encours².

Ses six plateformes de gestion internationales³, sa capacité de recherche financière et extra-financière, ainsi que son engagement de longue date dans l'investissement responsable en font un acteur de référence dans le paysage de la gestion d'actifs.

Les clients d'Amundi bénéficient de l'expertise et des conseils de 5 600 professionnels dans 35 pays.

Amundi, un partenaire de confiance qui agit chaque jour dans l'intérêt de ses clients et de la société.



À propos de CREATE-Research

CREATE-Research est un cabinet de recherche indépendant spécialisé dans le changement stratégique et les nouveaux modèles économiques émergents dans le domaine de la gestion d'actifs mondiale. Il réalise d'importants travaux de recherche pour le compte d'institutions financières et d'entreprises internationales de premier plan. Il travaille en étroite collaboration avec les principaux décideurs d'organisations réputées en Europe et en Amérique du Nord. Ses travaux sont diffusés par le biais de rapports et d'événements très médiatisés qui suscitent un vif intérêt dans les médias.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur www.create-research.co.uk.

¹ Source : IPE « Top 500 Asset Managers » publié en juin 2025 sur la base des encours sous gestion au 31/12/2024

² Données Amundi au 30/09/2025

³ Paris, Londres, Dublin, Milan, Tokyo et San Antonio (via notre partenariat stratégique avec Victory Capital)